

# VICTIME OU TÉMOIN D'UN ACTE DE VIOLENCE SEXUELLE, SEXISTE OU DISCRIMINATOIRE à l'université ou au sein du Crous

ÉCOUTE

SIGNALEMENT



CONFIDENTIALITÉ

ACCOMPAGNEMENT

# Alex

LA CELLULE ALEX EST LÀ  
POUR VOUS ÉCOUTER ET VOUS ORIENTER  
EN TOUTE CONFIDENTIALITÉ

[cellule-vssdiscriminations@uca.fr](mailto:cellule-vssdiscriminations@uca.fr)

---

## **Alex, la cellule d'écoute et d'accompagnement des victimes et témoins de violences sexistes, sexuelles et discriminatoires rassemble des membres formés.**

---

### **Comment ça marche ?**

#### **→ Écoute**

Deux membres de la cellule vous reçoivent pour vous écouter en toute confidentialité.

#### **→ Accompagnement**

La cellule vous oriente vers un soutien médical, psychologique, social et/ou juridique en fonction de votre situation.

#### **→ Procédure interne**

Avec votre accord, la cellule fera un signalement au responsable de votre établissement et une enquête interne et des mesures de protection pourront être engagées. En fonction des éléments repérés dans l'enquête, la section disciplinaire pourra être saisie.

#### **→ Section disciplinaire**

La section disciplinaire a pour mission, après une instruction et par vote, de décider si une sanction doit être appliquée. La sanction sera proportionnelle aux actes commis par la personne mise en cause.

**Étudiant, étudiante ou personnel exerçant à l'UCA ou au Crous,  
contactez la cellule Alex :**



**07 88 91 82 86**

du lundi au vendredi de 9h à 17h



**cellule-vssdiscriminations@uca.fr**



**« Alex » sur uca.fr**